

GÈNE AVENIR 2023. Volet 2

NOUVEAU : AIDE AU PROGRAMME DE CROISEMENT D'ABSORPTION TRAIT POITEVIN

Contexte :

- La commission de stud-book a ouvert un livre B au stud-book du Trait poitevin en 2009. Depuis cette date, peu de juments ont été présentées et inscrites au livre B à titre initiale. Pour encourager ce programme, le CA décide donc d'apporter une incitation financière.

Conditions d'éligibilité :

- Propriétaire de la femelle adhérent à l'association
- Femelle inscrite au stud-book suivant : Boulonnais, Percheron, Trait Belge (et dérivées), Trait du Nord, Trait Auxois.
- Femelle portant l'appellation « Trait » ou « origine constatée » de type Trait à condition d'être présenté à l'occasion d'un concours d'élevage en présence d'au moins un juge officiel de la race « Trait poitevin » ou d'être issu d'un étalon Trait poitevin approuvé.
- Femelle saillie en 2023 par un étalon Trait poitevin approuvé à la monte. (Justificatif : déclaration de premier saut enregistrée à SIRE). (En cas de revue par un étalon d'une autre race, le remboursement intégral de l'aide sera demandé à l'éleveur)
- Femelle non saillie mise à la reproduction avant le 30 avril 2023, femelle saillie mise à la reproduction au plus tard un mois après la mise-bas. (justificatif : date de la déclaration de premier saut ou facture de suivi échographique du vétérinaire ou attestation de l'éta lonnier)

Montant de l'aide

- 100 € sur présentation de 200 € de frais
- Pour les éleveurs assujettis à la TVA, l'aide sera prise en charge sur le montant HT. Pour les éleveurs non assujettis, l'aide sera prise en charge sur le montant TTC.

Facture éligible par ordre de priorité de présentation

1. **Facture de saillie.** La facture doit être rédigée au nom de l'association nationale des races mulassières du Poitou et comporter les mentions obligatoires suivantes : nom de l'entreprise, n° SIREN, n° TVA (le cas échéant), n° facture, Date. Nom et N° SIRE de l'étalon. Nom et **N° SIRE** de la femelle. Montant net à payer. (Les frais de pension ne sont pas pris en charge, l'éta lonnier doit donc vous faire une facture à part pour la pension)
2. **Et/ou Facture de mise en place** de semences fraîches ou congelées
3. **Et/ou Frais de déplacement** selon le barème suivant. Distance <20 km : 20 €. Entre 20 et 50 km : 50 €. Plus de 50 km : 100 €. (Distance calculée par l'association entre le siège des exploitations de l'éleveur et de l'éta lonnier).
4. **Et/ou Facture vétérinaires liées à la reproduction.** (Vétérinaire et laboratoire d'analyses). La facture doit être rédigée au nom de l'association nationale des races mulassières du Poitou et comporter les mentions obligatoires suivantes : nom de l'entreprise, n° SIREN, n° TVA (le cas échéant), n° facture, Date. Nom et **N° SIRE** de la femelle. Montant net à payer.

Mode de règlement.

L'association facturera à l'éleveur des « conseils d'accouplement », dont le montant correspondra à la moitié du montant des frais engagés.

Budget prévisionnel

Une enveloppe de 1000 € est affectée à ce volet d'aide, ce qui peut représenter au minimum 10 femelles. On accepte les dossiers par ordre d'inscription avec une liste d'attente en cas de désistement. Dans un premier temps, un adhérent ne pourra inscrire que 1 femelle.

BULLETIN D'INSCRIPTION GÈNE AVENIR 2023/volet 2 (croisement d'absorption)

Vous pouvez renvoyer ce formulaire, par courriel à racesmulassieresdupoitou@gmail.com ou par courrier au 2 rue Port Brouillac, 79510 Coulon.

A renvoyer dès que possible et avant le 30 avril 2023

Le nombre de femelles que l'association peut aider est limité. Les inscriptions seront prises par ordre de réception. Dans un premier temps, un adhérent ne pourra inscrire que 1 femelle maximum. Si vous souhaitez en inscrire plus, vous pouvez les indiquer sur ce bulletin d'inscription, les femelles supplémentaires seront inscrites sur la liste d'attente.

Je soussigné (nom, prénom) :
croisement d'absorption.

déclare avoir pris connaissance des conditions ci-jointes concernant l'aide au

Signature :

Etes-vous assujetti à la TVA ? Oui/Non

Nom de la femelle	N° SIRE	Race	Si registre Trait ou OC concours envisagé	Etalon envisagé